

Réunion plénière des clubs vendéens

Compte rendu de la réunion du
Lundi 25 mars 2024 20H
(Maison des sports)

Pour le Bureau directeur, présents : Claude GANGLOFF, Guillaume PAPIN, Maryline PAPIN (trésorière), Arnaud RIGAUDEAU, Freddy GUÉRINEAU (en visio)

Responsables de commissions : Olivier CHAIGNEAU (statuts & règlements), Jean-Philippe QUENTIN (arbitrage) et Florent PASCOA-GALRITO (arbitrage, en visio), Benoît GABORIEAU (sportive jeunes, loisir), Jean-Guy PERREAU (développement)

Salariés présents : Kathia DUDIT (secrétaire administrative), Maxime GRIFFON (agent de développement)

Invités : Françoise de BERNON (présidente de la ligue des Pays de la Loire), Sandrine POUPET et Véronique GOUDET (Association « les Papillons »), Matthieu MOUSSERION (DDEN-SDJES85)

Élus et responsables de commissions excusés : Lise BERTRAND, Chloé BILLAUD et Guylène ROBIN (BD) ; Matthieu GROLLIER (sportive senior), Katy PERREAU (éco-responsabilité)

Clubs présents :

Challans VB (Christophe GOYAUX, Président),
Club Détente 85 (Guillaume PAPIN, Président),
EHVB Épesses Herbiers (Olivier CHAIGNEAU, co-Président),
Mareuil SC (Tiphaine MAUPETIT, secrétaire)
Riez-Vie (Damien GARY, Président)
La Roche sur Yon VB (Jean-Guy PERREAU, Président),
AS Landaise (Cyril CHIRON, Président, Laurent BAUDON),
Sables Étudiant Club (Jean-Yves PAPIN, secrétaire),
ES Florentin (Arnaud RIGAUDEAU, Président, Valentine SIONNEAU, secrétaire),
St-Martin-St-Aubin (Julie BONNET, Présidente, Marie HÉRAULT, secrétaire),
RSVB Tiffauges (Anita RICHARD, Présidente et Stéphanie CANTITEAU),
Vendrennes (Liliane MANDIN, Présidente et Elodie PETIT)
Oya VB (Freddy GUÉRINEAU, Président, en visio)
AS Bruffière-Defontaine (Virginie GUINAUDEAU, présidente et Aurelie LOSSOUARN, secrétaire ASBD omnisports)

Clubs excusés :

Intrépide Beaurepaire, MV Boufféré, VBC Fontenaysien, FSC Rabatelière, La Tranche sur Mer VB

Clubs absents :

Aizenay VB, Bournezeau, Chantonnay, Pouzauges, Volley Montois

Guillaume PAPIN, président, ouvre la séance à 20H02 et accueille les présents et les invités, dont Françoise de BERNON, l'inspecteur de la DDEN-SDJES85, Matthieu MOUSSERION et les représentantes de l'association « Les Papillons ».

1. Lutte contre les violences dans le sport :

Intervention des responsables de l'association « les Papillons » sur les actions à mettre en place pour protéger les mineurs de toute forme de violences, en présence de l'Inspecteur départemental SDJES85, Matthieu MOUSSERION.

Mathieu MOUSSERION : l'État lutte contre plusieurs formes de violences, pas seulement sexuelles (harcèlement, injures, emprise...), sur 3 axes :

- la prévention : contrôle d'honorabilité. Annuaire en ligne des éducateurs sportifs (carte pro) à consulter avant tout recrutement. Fichier consultable des agresseurs.

Formations avec le CDOS : prochaine le 16 avril. Obligatoire pour les éducateurs conventionnés ANS.

- la libération de la parole : très important. Sujet méconnu des clubs sportifs.
- la gestion des signalements : si grave, suspension de la carte pro (par arrêté) pour 6 mois, avec démarrage de l'enquête administrative. Prolongation possible de la suspension.

Cette procédure est indépendante de la procédure judiciaire.

Importance du règlement intérieur pour se prémunir et dissuader d'éventuels prédateurs. Importance d'agir auprès des parents. Plusieurs associations existent (Colosse au pied d'argile, France Victimes, La Voix de l'enfant, L'enfant bleu-Enfance maltraitée...). Des sites permettent des signalements : signal-sports@sports.gouv.fr, le portail de signalement sur www.service-public.fr/cmi, www.arretonslesviolences.gouv.fr, Violences Femmes Info 39 19), « non au harcèlement » (Tel 3919), Vademecum du Ministère des sports, etc.

Et pour la prévention des Violences Sexuelles et Sexistes du SDJES 85 :

<https://www.ac-nantes.fr/la-prevention-des-derives-dans-le-champ-du-sport-en-vendee-126138>

Les papillons : association nationale créée en 2019. Principe : dépôt de boîte aux lettres (BAL) là où se trouvent les enfants (pour la libération de leur). Mise en place gratuite grâce à la convention signée en juin 2023 avec la FFvolley.

Démarche en lien avec signal-sport,

BAL virtuelle pour les lycéens, BAL matérialisée en primaire.

Dans le club, trouver un référent, joignable pour relayer les infos et relever les BAL. En plus une personne ressource pourra informer les enfants suite à une formation avec l'asso (1H30 en visio. Possible d'avoir une seule personne, si pas de lien avec les enfants (pas un entraîneur notamment).

Les mots déposés par les enfants sont scannés par le référent et envoyés sans tri au siège de l'asso. Pas d'intervention directe auprès des enfants ou parents. Si danger ou risque, le signalement sera ensuite effectué au niveau du département par l'asso. Le référent doit toujours répondre aux mots des enfants, même si anodins, pour les encourager à continuer d'écrire. Au début beaucoup de mots de chamaillerie ou sans rapport avec des violences, mais ensuite si la parole est libérée, les vraies histoires peuvent arriver. Au bout d'un moment, le nombre de mots diminue, voire cesse.

Si plusieurs clubs cohabitent dans la salle, il faut identifier la BAL du volley. Emplacement de la BAL sur le chemin des toilettes. Voir avec la Mairie pour l'installation. Convention possible avec la mairie (250€ annuel). Pas encore de convention avec l'Education Nationale pour le primaire et secondaire (en cours).

Une vidéo de l'association explique les gestes qui ne doivent pas être acceptés par les enfants.

Adresses des correspondantes des Papillons : lespapillons85.spoupet@gmail.com (0679396723) ou lespapillons44.vgoudet@gmail.com

Échanges :

Suite à une loi en cours de promulgation, nécessité de prendre une licence « pass bénévole » pour les accompagnants (avec attestation d'honorabilité). La ligue a demandé la gratuité pour cette licence, qui coûte actuellement 8€.

EHVB a mis en place depuis le début de la saison (Chloé BILLAUD par mail):

- 2 parents référents par équipe jeune avec une licence pass bénévole (attestation d'honorabilité validée)
- 1 personne du bureau dans la salle de l'arrivée des joueurs au départ des joueurs.

2. Développement et aide aux clubs :

Création d'emplois d'éducateurs et agents de développements pour les clubs :

Éducateurs : créer un emploi partagé (ou plus) entre clubs (et le comité pour un 1/3 temps).

Faire remonter avant mi avril les besoins précis des clubs : nombre d'heures et utilisation.

Financement ANS possible mais la campagne « emploi » va démarrer sous peu.

Lancement d'une formation en alternance de l'IFACOM de La Ferrière d'agent de développement de club

(Management et Développement des Structures Sportives Bac+2 et Bac+3). Attention : arrêt programmé des aides à l'alternance en 2025 ? Mutualisation possible entre clubs, et un dirigeant peut être tuteur.

Projets de la commission développement pour la saison 2024/25 :

- Équipements sportifs : aider les clubs sur la mise en place de structures outdoor (ex : Beach Parc à la Roche)
- Accompagnement de clubs : continuez les accompagnements DLA mais aussi les accompagnements ponctuels sur des problématiques précises
- Formations de dirigeants : aide à la recherche de partenaires, de bénévoles,...
- Développement des pratiques : initiations Beach, Soft, Fit, Volley Adapté, Baby, Volley assis), propositions pour les néo-pratiquants, championnat 2x2 avec le 44
- Événementiel : développer les événements avec les scolaires (USEP, UNSS, UGSEL), pérenniser le Beach Vendée Tour et le développer, faire un second camp d'été.

COMITE VOLLEY-BALL DE VENDEE

Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand B.P. 167 - 85004 LA ROCHE S/YON CEDEX - 02 51 44 27 42



3. Informations générales :

Assemblées Générales du comité :

- ordinaire lundi 24 juin aux Epesses ou aux Herbiers (à confirmer) avec EHVB à 19H30
- financière et électorale lundi 16 septembre aux Sables d'Olonne à 19H30

Prévoir des fiches de mission pour les bénévoles. Tous les élus actuels ou responsables de commissions ne poursuivront pas leur mandat sur la nouvelle olympiade.

- AG de la ligue samedi 15 juin à Vendrennes à 13H30
- AG de la fédération (17 et 18 mai à St-Ouen)

4. Manifestations :

Festyvolley à Laval le 9 juin : liste d'attente des clubs après la date butoir du 28/01. Les clubs de Vendrennes, AS Landaise et La Roche ont pu réintégrer les inscriptions. 12 cars ont été financés par la ligue.

Volleyades à Angers du 26 au 28 avril.

2 équipes filles et 2 garçons de la ligue, avec des sélectionné(e)s vendéen(ne)s.

Finales de challenge de Vendée 25 mai à Ste Florence : effectif d'équipes réduit.

1 tour seulement avant les finales.

Problème de calendrier très chargé avec les championnats seniors et jeunes, avec les compétitions régionales et nationales jeunes : des solutions devront être trouvées pour la saison prochaine, avec le nouveau responsable de la sportive senior.

Coupe de Vendée UGSEL Beach Brétignolles : 5/06/2024

Pour les lycées privés : le comité est l'organisateur avec l'Ugsel 85. Plage de la Normandelière.

Finales Coupe de Vendée 8 juin aux Sables

Challenge Smashy Vendée : 13/06/2024 à la Roche

Géré par l'UGSEL aux Terres Noires (CE2 CM1 CM2). Présence du comité.

Beach Vendée Tour (tournoi 2x2 le samedi et 3x3 le dimanche)

- **Étape 1 à Brétignolles** : 22-23 juin 2024
- **Étape 2 à la Tranche** : 6-7 juillet 2024
- **Étape 3 à St Hilaire de Riez** : 20-21 juillet

Calendrier des tournois des clubs vendéens : envoyer les affiches des tournois au comité et inscrire les tournois sur le site fédéral (tirage au sort pour les tournois outdoor permettant de gagner un kit volley pour animation scolaire).

Match France-Canada au Vendéspace le mercredi 17 juillet.

Historique : soucis avec le prestataire « billetterie » et la fédé sur la communication.

Point sur les places : 850 places débloquées alors qu'il n'en restait que 9 lundi 18. 450 places dispo ce jour, achats groupés encore possibles.

Organisation générale et besoin de bénévoles : inscription sur la plateforme « cohésion ». Postes importants : VIP, gestion des entrées et placements, parkings, animations en amont du match, les bars. 120 bénévoles nécessaires et + de 16 ans.

Fan zone devant l'entrée avec food truck et animations 2H avant.

Début d'installation lundi 15/07, de 16H le mercredi à 2H, démontage à suivre pour éviter de convoquer du monde le jeudi.

5. Technique :

Stage départemental du 4 au 6 Mars à la Roche sur yon : bon stage dans l'ensemble, nourriture correcte. Logement : pb de panne de chauffage et d'eau chaude au lycée Mendès-France !

M13 G : 20 joueurs - Pierre MONCANIS et Freddy GUÉRINEAU

M12 F : 6 joueuses - Eric SIMON et Oriane PETITEAU

M15 G : 12 joueurs - Hugo MOUSSION et Colin CHARBONNEAU

M15 F : 10 joueuses - Priscilla GADIER et Yohan DANY

Interdépartementaux : samedi 23 mars à Riaillé

Les 2 équipes M13 G (6 joueurs) et M12 F (6 joueuses) terminent 1ères et sont qualifiées aux mini-volleyades qui se dérouleront du **18 au 20 mai 2024 (lieu??)**.

M15 G (9 joueurs) : 2 victoires (Maine et Loire / Sarthe) et 2 défaites (Loire Atlantique et Mayenne)

COMITE VOLLEY-BALL DE VENDEE

Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand B.P. 167 - 85004 LA ROCHE S/YON CEDEX - 02 51 44 27 42



M15 F (10 joueuses) : 1 victoire / 3 défaites (beaucoup de stress et de pression)

Camp d'été du 4 au 8 juillet à La Tranche (M15 et M18) : ouverture des inscriptions le 3 avril à 19H pour les clubs vendéens, pendant une semaine, avant ouverture à l'extérieur. 60 à 70 places. 3 encadrants filles et 3 garçons. Tarif à 380€ en 2023. Augmentation ?

Divers : contrat de **partenariat** avec NOLT sur 1 an. Remise de 20 % sur les achats, et remise supplémentaire de 500€ si 5000€ d'achats sur 1 an.

Principe de parrainage : 1000€ pour le parrain et 500€ pour le filleul. Sublimation des textiles. Nolt est partenaire de la LNV et du RC Cannes.

Sportive senior : réflexion à avoir sur les accessions pour anticiper si accord ou pas pour accéder.

Jeunes : les comités vont gérer les équipes d'honneur.

Arbitrage : les clubs doivent continuer à suivre les jeunes formés par le comité. Possibilité de supervision par la CDA. Il faut qu'ils continuent à pratiquer.

Formation d'arbitres adultes 8 et 9 mai à La Roche.

6. Autres propositions des clubs pour la saison prochaine (20 mn)

Pour présentation à l'AG :

- les changements de dates de matchs en départementale sont trop nombreux ! Ne pas accepter les demandes hors délais !

Le comité valide ou invalide de toute façon. Si match joué non validé, les 2 équipes sont forfait.

- loisir : projet de règlement (souple) à mettre en place pour la saison prochaine, en raison d'abus (joueur évoluant dans plusieurs équipes).

La séance est levée par le Président à 22H48

Suivie par un temps de convivialité préparé par Maryline et Guillaume...

Prochaines réunions : AG du comité lundi 24 juin 2024